

DEMANDE DE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Diagnostic concernant : Assainissement collectif Assainissement non collectif * Je ne sais pas

* Diagnostic en application de l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'article L.1331-11-1 du Code de la Santé Publique

Demandeur du diagnostic : Propriétaire Notaire Agence immobilière

À titre indicatif, date prévue de la signature du compromis* ou de l'acte authentique* de la vente : _____

(**razer la mention inutile*)

Renseignements sur l'immeuble en vente (un formulaire par logement contrôlé)

Adresse : _____

Lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Références cadastrales (section et numéro) : _____

Type d'habitation : sous-sol plain-pied étage (1 étage - 2 étages)

Renseignements sur le vendeur (propriétaire)

Nom et Prénom du ou des propriétaire(s) : _____

Adresse : _____

Lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Mél : _____

N° SIRET (si société ou organisme) : _____

Pour les Administrations Publiques joindre les codes obligatoires pour la réception des factures dématérialisées via CHORUS (n° d'engagement, code service).

Renseignements sur l'acquéreur éventuel

Nom et Prénom du ou des acquéreur(s) : _____

Adresse : _____

Lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Mobile : _____ Mél : _____

Notaire chargé de la vente

Nom du notaire : _____

Adresse de l'étude : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mél : _____

Agence Immobilière en charge de la vente

Nom de l'agence immobilière : _____

Adresse de l'agence immobilière : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mél : _____

Personne à contacter pour un éventuel rendez-vous sur site et/ou récupérer les clés (agence immobilière ...)

Nom et Prénom et/ou Raison sociale : _____

Téléphone : _____ Mél : _____

Facturation (délibérations du 16 décembre 2022)

Je soussigné(e) _____ demande la réalisation d'un contrôle de l'assainissement dans le cadre de la transaction immobilière et atteste avoir pris connaissance du montant du contrôle ci-dessous.

Je m'engage à prendre en charge les frais du contrôle demandé (une facture via le trésor public vous sera envoyée ultérieurement - 1 contrôle = rapport de diagnostic = 1 facture).

Cocher votre délai de prise en charge de la demande	Délais de prise en charge de la demande (à la demande du vendeur)	Coût du contrôle € HT	Taux de TVA	Coût du contrôle € TTC
<input type="checkbox"/>	< ou = à 7 jours ouvrés	275,00	10 %	302,50
<input type="checkbox"/>	> à 7 jours ouvrés	176,00	10 %	193,60

Prestation à facturer au : Propriétaire (Vendeur) Notaire Agence immobilière

autre préciser :

Nom et Prénom du ou des propriétaire(s) : _____

Adresse : _____

Lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mél : _____

Le propriétaire/mandataire s'engage à porter à la connaissance du technicien du service assainissement, l'ensemble des installations concernées par le présent diagnostic. La responsabilité de la Communauté de Communes du Thouarsais ne saurait être recherchée en cas d'omission, volontaire ou non, du propriétaire/mandataire

A _____,

Le _____,

Signature du demandeur :

Pour la prise en compte de votre demande, ce formulaire doit être dûment complété et signé.

Vous pouvez nous le faire parvenir par voie postale :

Service Assainissement – Pôle TSDA – 46 Rue de la Diligence – 79100 SAINTE-VERGE,
ou par mail : spanc@thouars-communaute.fr ou assainissement@thouars-communaute.fr

Mention RGPD :

"Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service assainissement de la Communauté de Communes du Thouarsais, dans le but de traiter votre demande de diagnostic. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement de votre demande.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant : assainissement@thouars-communaute.fr ou spanc@thouars-communaute.fr.

En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil."